



DEIS
INGÉNIERIE
SOCIALE



Diplôme d'État

Ingénierie Sociale Et Master 2 : Recherche en travail Social

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 7

Code RNCP :
4505

Date d'enregistrement
de la certification :
2 juillet 2006

Certificateurs :
Ministère de la Santé et de la Prévention
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale permet à différents profils, travailleurs sociaux et cadres du secteur social, ou professionnels d'autres secteurs en reconversion, de développer des compétences en analyse et en méthodologie appliquées aux organisations sociales et médico-sociales ainsi que, de manière plus générale, au champ de l'intervention sociale.

Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale ne correspond pas à un métier unique. Cependant, grâce à l'acquisition de connaissances professionnelles pluridisciplinaires pour analyser les questions sociales et politiques et de méthodes de recherche et de projet, il permet de s'orienter vers des fonctions d'ingénierie sociale diversifiées dans le domaine de l'intervention sociale.

Ces fonctions sont généralement transversales aux établissements et services internes d'une organisation ou à un ensemble d'organisations : chargé de développement de projets, conseiller technique sur une thématique (ex : famille, bienveillance), responsable de l'évaluation et de la qualité, pilote de dispositif ou de réseau, etc.

Des fonctions d'ingénierie sociale peuvent aussi être exercées en tant

que consultant externe, comme la conduite d'études et recherches, l'accompagnement au changement ou l'évaluation...



PRÉREQUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 6, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'État, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'Enseignement Supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles au niveau 7 ;
- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 5, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'État, homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau 5 et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'État, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'Enseignement Supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau 6 et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

OBJECTIFS

- Savoir produire des connaissances contextualisées en réponse à des problèmes complexes portant sur des questions sociales, des territoires ou des organisations, sous forme d'études, recherches et évaluations ;
- Savoir concevoir et conduire des projets et des programmes d'action et piloter des démarches évaluatives ;
- Être capable de mobiliser les ressources matérielles et humaines adaptées, de promouvoir des processus formatifs et de coordonner et d'animer des collectifs de travail pour conduire les actions ;
- Savoir assurer la communication et l'information pour permettre l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances, notamment la transmission des savoirs professionnels ;
- Savoir construire un positionnement professionnel adapté en fonction du contenu et de la configuration des postes sur lesquels débouche le DEIS : directeur technique rattaché à une direction générale, chargé de mission ou conseiller technique interne à une association, une fédération ou une collectivité territoriale, chargé de développement de projets, consultant externe, pilote de dispositif ou de réseau, etc. ;
- Être porteur de réflexion distanciée et d'innovation, dans une perspective d'aide à la décision éclairée des instances politiques et stratégiques ;
- Réussir les épreuves de certification du DEIS et du Master 2.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS

Le parcours complet correspond à **893 heures**

MÉTHODES MOBILISÉES

- Interventions en présentiel par des formateurs experts dans les différents domaines de compétences du DEIS et des praticiens chercheurs ;
- Séquences de formation à distance sur les plateformes numériques de l'IRTS Parmentier et du CNAM ;
- Étude de terrain collective en réponse à une commande institutionnelle publique ou privée (formation pratique) ;
- Participation à des événements thématiques (colloques, journées d'études, forums, etc.) en rapport avec les compétences et le champ d'application du DEIS ;
- Guidance des écrits de certification (étude de terrain, article et mémoire) ;
- Préparation aux oraux de certification (étude de terrain et mémoire) ;
- Accompagnement individuel du parcours de formation (entretiens).

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

- Un dossier d'admission
- L'élaboration d'une analyse à partir d'un texte d'actualité en lien avec les compétences du DEIS (1 heure de préparation avant l'entretien)
- Un entretien

Le délai d'accès est la durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation. Les informations et les conseils sur le projet de formation sont délivrés tout au long de l'année, le délai dépend de l'anticipation du futur bénéficiaire et de la durée des démarches auprès de l'employeur et/ou du financeur potentiel (rentrée en septembre, 1 fois par an). Ainsi, il faut compter 2 mois à 1 an avant l'entrée en formation.

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

756h30

- DC1 : Production de connaissances
- DC2 : Conception et conduite d'actions ;
- DC3 : Communication et ressources humaines

Pour les titulaires du CAFERUIS, du CAFDES et du DSTS, des allègements de formation et des dispenses de validation de certains blocs sont prévus réglementairement :

- Parcours post-CAFERUIS : 623h30 de formation sur 2 ans, dispense du DC3 ;
- Parcours post-CAFDES : 585h de formation sur 2 ans, dispense du DC3 ;
- Parcours post-DSTS : 193h30 de formation sur 1 an, dispense des DC2 et DC3 (NB : pas de concomitance avec le Master 2).

PRATIQUE

136h30 d'étude de terrain collective

Objectifs :

- Conduire une étude en groupe de 3 à 5 personnes en réponse à une commande institutionnelle, sans chef de projet mais avec une guidance ;
- Établir un diagnostic et proposer des préconisations ;
- Rédiger le rapport et le présenter oralement (restitution au commanditaire et soutenance de certification) de façon collective.

Organisation : 1 à 3 jours d'étude de terrain (travail en autonomie et guidance) sur les sessions mensuelles, d'octobre de la 1^{re} année à novembre de la 2^e année.

MODALITÉS D'ÉVALUATION



- Rédaction et soutenance orale de l'étude de terrain collective (DC2) ;
- Rédaction d'un article (DC3) ;
- Rédaction d'un mémoire de recherche dans le cadre du DEIS (DC1) et du Master 2 Recherche en Travail social et soutenances orales ;
- Rédaction de 2 notes pour valider 2 UE du Master 2.

TARIFS

Frais de sélection :

- Épreuve orale d'admission : 95 €

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le financement de la formation est différent en fonction du statut de l'apprenant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information le coût de la formation est de :
 - Parcours complet (inscription en Master 2 comprise) : 15,12€/h soit un total de 13 500€ (hors autofinancement)
 - Parcours post-CAFERUIS (inscription en Master 2 comprise) : 8 690 €
 - Parcours post-DSTS : 1 000 €

FINANCEMENTS

- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences**
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)**
- **Alternance** : contrat d'apprentissage (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Autofinancement**



NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

20 places à Paris.

Le DEIS est ouvert aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage.

SITES DE FORMATION :

- Les cours sont dispensés sur 2 sites, à l'IRTS Paris, au CNAM Paris.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

- **DEIS : Sessions mensuelles de 5 jours consécutifs à l'IRTS Paris de septembre à juillet ;**
- **Master 2 : 11 vendredis pour la plupart en Distanciel , répartis de février à mars en 1^{er} année et tous les vendredis en présentiel au 4^e semestre.**



CALENDRIER D'ADMISSION

- Inscription à partir de janvier 2024
- Sélection entre février et juillet 2024
- La rentrée est prévue pour mi-septembre 2024

INDICATEURS POUR L'ANNÉE 2023

- **Taux de réussite :** En attente
- **Taux de remplissage :** 70%
- **Taux d'abandon :** 0 %

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Aude BESSMANN
01 73 79 51 83
abessmann@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Marilyne LASSADE
01 73 79 51 70
mlassade@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 13
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr



IRTSPARMENTIER.FR

Mise à jour : décembre 2023